

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE (CGV)

(Applicables aux prestations d'hypnose en cabinet, à domicile ou en distanciel)

ARTICLE 1 – PRÉSENTATION DU PRESTATAIRE

Nom du prestataire : Equanisens

Statut juridique : Auto-entreprise

SIRET : 92431370300010

Téléphone : 07.68.22.62.87

Courriel : equanisens@gmail.com

Site Internet : www.hypnose-equanisens.fr

N° TVA intracommunautaire : Non assujetti – TVA non applicable, art. 293B CGI

Le prestataire exerce en tant que praticienne en hypnose et propose des séances individuelles et des ateliers collectifs.

ARTICLE 2 – OBJET ET CHAMP D'APPLICATION

Les présentes CGV régissent l'ensemble des prestations proposées, à savoir :

- Séances individuelles d'hypnose, en cabinet, à domicile des particuliers et/ou des professionnels ou en visio
- Ateliers de groupe sur des thématiques spécifiques

La vente est réputée conclue à la fin de la séance.

Nature des prestations :

Ces séances visent l'accompagnement du client sur diverses problématiques (gestion du stress, confiance en soi, sommeil, arrêt du tabac, etc.).

Aucune prestation ne relève d'un acte médical ou paramédical.

L'hypnose ne se substitue pas à un suivi médical ou psychologique.

Champ d'application des CGV :

Toute prise de rendez-vous implique l'acceptation pleine et entière des CGV présentes.

Le client reconnaît en avoir pris connaissance avant toute réservation.

ARTICLE 3 – PRISE DE RENDEZ-VOUS

Le client peut prendre rendez-vous par téléphone, email ou sur le site internet.

Engagement du client lors de la réservation :

La prise de rendez-vous engage le client, qui accepte les présentes CGV.

Toute modification ou annulation doit respecter les conditions mentionnées à l'article 5 .

ARTICLE 4 – TARIFS, MODALITÉS DE PAIEMENT ET FACTURATION

4.1 Tarification des prestations

Les prix des prestations sont indiqués en euros (€) et sont nets de TVA (TVA non applicable, article 293 B du Code Général des Impôts).

Les tarifs en vigueur sont affichés sur le site internet du praticien et/ou communiqués sur demande. Le prestataire se réserve le droit de modifier ses tarifs à tout moment, mais s'engage à appliquer les tarifs en vigueur au moment de la réservation du client.

4.2 Modalités de paiement

Le paiement est dû immédiatement après chaque séance et peut être effectué par :

- Espèces
- Chèque
- Virement bancaire

Cas particulier des ateliers de groupe :

Un acompte de 50% du montant total est demandé pour valider l'inscription.

Cet acompte confirme la réservation et est non remboursable, sauf exceptions prévues à l'article 5.3 .

4.3 Facturation

Une facture peut être délivrée sur simple demande après le paiement de la séance.

Les prestations étant non conventionnées, elles ne sont pas remboursées par la Sécurité sociale. Certaines mutuelles peuvent proposer un remboursement ; il appartient au client de rechercher directement auprès de son organisme de santé complémentaire.

Les frais liés à des paiements hors zone SEPA ou par virement international sont à la charge du client.

ARTICLE 5 – ANNULATION, RAPPORT ET DROIT DE RÉTRACTATION

5.1 Conditions d'annulation et de rapport des séances individuelles

Le client peut annuler ou reporter son rendez-vous au plus tard 24 heures avant l'heure prévue par téléphone, SMS ou email.

Annulations hors délai :

Toute séance annulée moins de 24 heures à l'avance ou en cas d'absence sans justification sera due en totalité.

En cas de retard du client, la séance ne pourra être prolongée au-delà de l'horaire prévu, afin de ne pas pénaliser les autres rendez-vous.

5.2 Conditions d'annulation des ateliers de groupe

Jusqu'à 7 jours avant la date de l'atelier : l'annulation est possible, mais l'acompte ne sera pas remboursé sauf cas de force majeure.

Moins de 7 jours avant : l'intégralité du montant est due, sauf si le client trouve un remplaçant.

En cas d'annulation du praticien, une autre date sera proposée ou un remboursement de l'acompte sera effectué.

5.3 Droit de rétractation (uniquement pour les réservations à distance)

Conformément à l'article L. 221-18 du Code de la consommation, le client ayant réservé une séance à distance dispose d'un délai de 14 jours pour exercer son droit de rétractation, sauf dans les cas suivants :

- Si la prestation a été intégralement réalisée avant la fin du délai de rétractation, et que le client a préalablement donné son accord pour son exécution immédiate (article L. 221-28 du Code de la consommation).
- Si le client a demandé expressément à bénéficier d'une séance avant la fin du délai de 14 jours, il renonce alors à son droit de rétractation

Demande de rétractation :

Pour exercer son droit de rétractation, le client doit envoyer une demande **écrite** précisant son identité et les détails de la réservation :

 Par email : equanisens@gmail.com

 Par courrier postal : EQUANISENS 21C rue Sébastien Guiziou 29750 Loctudy

Un remboursement intégral sera effectué dans un délai de 14 jours après réception de la demande, sous réserve que la séance n'ait pas eu lieu.

Renonciation au droit de rétractation

"En réservant une séance à distance prévue avant l'expiration du délai de 14 jours, le client accepte expressément que la prestation soit réalisée immédiatement et reconnaît renoncer à son droit de rétractation, conformément à l'article L. 221-28 du Code de la consommation."

ARTICLE 6 – RESPONSABILITÉS DU PRATICIEN ET DU CLIENT

Le Prestataire s'engage à mettre en œuvre tous les moyens nécessaires pour fournir un accompagnement de qualité dans le cadre de ses prestations. Toutefois, cet accompagnement repose sur une obligation de moyen et non de résultat.

6.1 – Responsabilité du praticien

Le praticien n'exerce aucune activité médicale et n'établit aucun diagnostic médical ou psychologique.

L'hypnose ne remplace pas un suivi médical ou psychologique et ne doit pas être considérée comme un traitement médical. Le praticien ne pourra être tenu responsable si le client ne communique pas des informations essentielles sur son état de santé pouvant influencer l'accompagnement.

6.2 – Responsabilité du client

Le client reconnaît que :

- Il consulte de sa propre initiative et reste seul responsable des décisions prises avant, pendant et après les séances.
- Il lui appartient de consulter un professionnel de santé en cas de doute sur son état physique ou mental.
- Il ne doit en aucun cas arrêter, modifier ou suspendre un traitement médical sans l'accord de son médecin.

Le praticien ne pourra être tenu responsable des conséquences d'un arrêt de suivi médical ou psychologique.

6.3 – Limitations de responsabilité

Le praticien ne pourra être tenu responsable de tout dommage indirect, accessoire ou immatériel résultant de ses prestations (ex. : perte financière, préjudice moral).

En toute hypothèse, la responsabilité du praticien est strictement limitée au montant perçu pour la prestation concernée.

Les limitations et exclusions de responsabilité prévues aux présentes s'appliquent dans toute la mesure permise par la loi et quel que soit le fondement de responsabilité engagé (contractuel, délictuel, autre)

ARTICLE 7 – CONFIDENTIALITÉ ET PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES

7.1 Confidentialité des échanges

Toutes les informations échangées lors des séances sont strictement confidentielles.

Exceptions légales à la confidentialité :

Le praticien peut être tenu de divulguer certaines informations dans les cas suivants :

- Mise en danger du client ou d'un tiers (violence, abus, intention suicidaire, etc.).
- Obligation légale de signalisation, notamment pour les mineurs ou les personnes vulnérables conformément à la législation en vigueur.

7.2 Protection des données personnelles (RGPD)

Le prestataire s'engage à respecter les dispositions du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) . Les données personnelles enregistrées sont strictement nécessaires à l'exercice de son activité et peuvent inclure :

- Nom et prénom
- Coordonnées (adresse e-mail, téléphone, adresse postale, etc.)
- Historique des rendez-vous

Ces données sont collectées et traitées de manière confidentielle et ne sont en aucun cas utilisées à des fins commerciales.

7.3 Finalité et stockage des données

Les données personnelles du client sont utilisées exclusivement pour :

- La gestion des rendez-vous et du suivi des séances.
- L'émission de devis et factures.

Sécurisation des données

Les méthodes de stockage et de protection des données sont clairement définies afin d'assurer leur confidentialité et leur sécurité.

Durée de conservation

Les données personnelles sont conservées pour une durée maximale de 5 ans après la dernière séance , conformément aux recommandations de la CNIL .

7.4 Droits du client (Conformément au RGPD)

Le client dispose des droits suivants :

- ✓ Droit d'accès : Consulter les données personnelles détenues par le praticien.
- ✓ Droit de rectification : Exiger la correction d'informations inexacts.
- ✓ Droit de suppression (droit à l'oubli) : Exiger l'effacement des données personnelles sous réserve des obligations légales de conservation.
- ✓ Droit à la limitation du traitement : Restreindre l'utilisation de ses données sous certaines conditions.
- ✓ Droit de réclamation auprès de la CNIL (Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés) en cas de litige.

7.5 Contact pour l'exercice des droits

Pour toute demande relative aux données personnelles, le client peut contacter le praticien via Email : equanisens@gmail.com ou par courrier postal : EQUANISENS 21C rue Sébastien Guiziou 29750 Loctudy

7.6 Engagement du prestataire

Aucune donnée personnelle ne sera vendue, partagée ou transmise à des tiers sans le consentement explicite du client.

ARTICLE 8 – RÉCLAMATIONS, MÉDIATION ET LITIGES

8.1 Réclamations

En cas de litige, le client est invité à contacter le praticien pour tenter de trouver une solution amiable .

8.2 Médiation de la consommation

REGLEMENT AMIABLE DES LITIGES - MEDIATION DE LA CONSOMMATION

Conformément aux dispositions des articles L 611-1 et R 612-1 et suivants du Code de la Consommation concernant le règlement amiable des litiges :

Lorsque le consommateur a adressé une réclamation écrite au professionnel et qu'il n'a pas obtenu satisfaction ou de réponse dans un délai de deux mois,

il peut soumettre gratuitement sa réclamation au médiateur de la consommation. Le médiateur doit être saisi dans le délai maximal d'un an à compter de la réclamation initiale.

Le médiateur MCP MEDIATION peut être saisi directement en ligne à l'adresse suivante

: www.mcpmediation.org ou par courrier MÉDIATION DE LA CONSOMMATION et PATRIMOINE - 12 Square Desnouettes - 75015 PARIS

8.3 Litiges et tribunal compétent

Si aucun accord amiable n'est trouvé, le litige sera porté devant les tribunaux compétents du lieu d'exercice du praticien .

Droit applicable : Les présentes CGV sont régies par le droit français .

ARTICLE 9 – ACCEPTATION DES CGV

Le client reconnaît avoir pris connaissance et accepté sans réserve les présentes CGV avant toute prise de rendez-vous